Fiche pour le prestataire de formation du PEC Technique

Contexte

Vers la fin octobre 2022, tous les nouveaux plans d'études cadres Technique sont entrés en vigueur. L'ancien PEC Technique de 2010 n'est donc plus actuel.

Procédure de reconnaissance

Dans leurs dispositions transitoires, un délai de 18 mois à partir de la date de signature est fixé pour la remise de la demande de nouvelle reconnaissance de tous les plans d'études cadres auprès du SEFRI. Cela signifie concrètement que les prestataires de formation doivent avoir déposé la demande de nouvelle reconnaissance auprès du SEFRI au plus tard fin avril 2024.
Les reconnaissances fondées sur les anciennes orientations peuvent en principe faire l'objet d'une nouvelle reconnaissance en suivant une procédure de reconnaissance transversale sommative. Un changement d'orientation ou le passage à un nouveau plan d'études cadre (PEC) exige en principe une nouvelle reconnaissance.
Nous vous prions de consulter le site Internet du SEFRI, où vous trouverez, entre autres, le guide sur les procédures de reconnaissance: https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fps/ecoles-superieures/prestataires-de-formation.html. Le chapitre 3 décrit la procédure de vérification de la reconnaissance d'une filière de formation ES suite au renouvellement de l'approbation du plan d'études cadre.

Spécialisations

Selon le guide du SEFRI, il est possible qu'un plan d'études cadre contienne des spécialisations.
Un plan d'études cadre peut prévoir la possibilité pour les prestataires de formation de définir des spécialisations ou des domaines d'approfondissement pour un volume maximal de 10% du nombre total d'heures de formation, et ce, pour autant que l'orientation généraliste de la filière de formation et la mobilité des étudiants sur le marché du travail puissent être maintenues. Ces spécialisations spécifiques et les compétences afférentes ne doivent pas être ancrées dans le PEC.

Cette possibilité est prévue dans tous les PEC Technique:
Les prestataires de formation peuvent définir des spécialisations ou des domaines d'approfondissement, avec une latitude de 10% au maximum des heures totales de la formation. Ceux-ci doivent être décrits dans le plan d'études de l'école, avec les compétences supplémentaires correspondantes. Le titre protégé de la filière de formation reste inchangé.

Possibilités de différenciation supplémentaires

Dans tous les plans d'études cadres, les compétences opérationnelles ont été formulées de manière à pouvoir être adaptées à un contexte particulier.
Par exemple:

- Les compétences opérationnelles dans le plan d'études cadre Planification des travaux peuvent être mises en œuvre pour le contexte Architecture d'intérieur, Génie civil ou Bâtiment.
- Les compétences opérationnelles du plan d'études cadre Technique des bâtiments peuvent être adaptées aux métiers.

Cette contextualisation a lieu en dehors de la spécialisation et n'est pas comptée dans ces 10%.

Certains plans d'études cadres prévoient des compétences opérationnelles optionnelles (par exemple l'informatique). Au moins une option obligatoire y est enseignée dans le cadre des heures de formation obligatoires. Les prestataires de formation ne sont pas tenus de proposer toutes les options obligatoires.

Nouveaux titres

La plupart des plans d'études cadres comportent de nouveaux titres ou un nouveau schéma de titre.

Le règlement suivant s'applique:

Prestataires de formation reconnus pour une filière de formation sur la base du PEC 2010.
Dès l'entrée en vigueur des nouveaux plans d'études cadres, les nouveaux titres peuvent être décernés. Les diplômes doivent toutefois porter la mention «sous réserve de la nouvelle reconnaissance de la filière de formation conformément à l'ordonnance concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES) du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) du 11 septembre 2017». Dès que la reconnaissance a été renouvelée, cette mention ne figure plus en bas de page du diplôme.

Prestataires de formation avec une filière de formation faisant l'objet d'une procédure de reconnaissance initiale selon le PEC 22
Voir le guide SEFRI

Anciens étudiants avec un titre selon le plan d'études cadre 2010
Conformément à l'OCM ES, ces derniers peuvent porter le nouveau titre dès l'approbation du nouveau PEC. Un nouveau diplôme ne sera pas délivré.

FAQ

Puis-je laisser un cursus se terminer sans procédure de reconnaissance?
En principe oui, mais à partir de novembre 2022, il ne sera plus possible de lancer une nouvelle filière de formation.

Jusqu'à quand peut-on continuer de lancer des filières de formation selon l'ancien PEC?
En principe, à partir de la nouvelle approbation du plan cadre de formation, il n'est plus possible de lancer une filière de formation (classe) selon l'ancien plan cadre de formation. L'institution de formation décrit dans son autodéclaration les écarts entre les filières de formation déjà en cours et celles qui vont démarrer prochainement et la manière dont elle entend gérer cette situation. Il est recommandé d'adapter le plus rapidement possible toutes les filières de formation en cours. Les obligations légales envers les étudiants doivent toutefois être respectées.

Désormais, les filières de formation pour CFC non correspondants avec 5400 heures de formation sont également possibles. Une nouvelle procédure de reconnaissance doit-elle être lancée bien que la filière de formation avec 3600 heures de formation soit reconnue?
Non. Dans le cadre de la procédure de renouvellement de la reconnaissance, il convient d'expliquer l'organisation de la filière de formation avec 5400 heures de formation.

Comment se présente une procédure de renouvellement de la reconnaissance pour les filières de formation sur plusieurs sites?
Si les sites sont déjà reconnus selon l'ancien PEC, seules les modifications doivent faire l'objet d'un renouvellement de la reconnaissance. Si les modifications ne sont pas les mêmes dans tous les sites, elles doivent être indiquées pour chaque site. Les sites sont en principe examinés ensemble.

À partir de quand puis-je délivrer le nouveau titre?
Dès l'approbation du nouveau PEC, sous réserve de conditions particulières (voir la fiche ci-dessus).

Jusqu'à quand les anciens titres peuvent-ils encore être délivrés?
En principe, ils peuvent encore être délivrés dans le cadre de filières de formation qui ont débuté avant novembre 2022.

L'apprentissage autonome encadré fait-il partie des cours en contact direct?
Non, mais il se fera certainement dans les activités en contact. Cependant, les étudiants effectuent les mandats donnés, les tâches d'apprentissage, les tâches de transfert ou les mandats pratiques, etc. de manière autonome ou en groupe. «Encadrés» signifie qu'ils reçoivent également au moins un mandat oral de la part des enseignants. Si cet apprentissage autonome est soutenu par un coaching supplémentaire d'un enseignant, ces heures sont comptées dans les cours en contact direct.

Que doit fournir une institution de formation pour être à nouveau reconnue?
En plus de l'auto-déclaration des modifications selon la liste des critères, les documents suivants doivent être remis conformément au guide:

- Formulaire de demande: Examen de la reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des ES
- Rapports intermédiaires et rapport final de la dernière procédure de reconnaissance
- Convention de prestations avec le canton
- Tableau «Qualification du personnel de direction et enseignant FF ES / EPD ES»
- Si disponible: Système de gestion de la qualité certifié (certificat) avec le dernier rapport d'audit
- Concept d'évaluation interne pour la filière de formation ou les études postdiplômes
- Règlement d'études
- Attestation des heures d'apprentissage (répartition des heures de formation)
- Concept didactique (avec concept de transfert)
- Plans d'étude / description de module, etc.

Puis-je également faire reconnaître l'automatisation du bâtiment dans le cadre d'une procédure de reconnaissance si cette spécialisation figurait dans un autre PEC?
Non. Pour l'automatisation du bâtiment, une nouvelle procédure de reconnaissance doit dans tous les cas être lancée auprès du canton. Exception: une institution de formation possède une reconnaissance en technique des bâtiments avec une spécialisation en automatisation du bâtiment. En l'état actuel, aucune filière de formation ne remplit cette condition.

Est-il possible que le travail familial soit reconnu comme activité à 50% pendant les études? Des compétences opérationnelles du domaine A sont alors acquises de manière informelle.
L'OCM ES exige une activité pratique pertinente. Dans le cas d'une formation technique, le travail familial peut difficilement être pris en compte.

Pourquoi ne pas avoir utilisé la taxonomie de Bloom pour classer les compétences opérationnelles?
La taxonomie de Bloom ne convient pas pour les compétences opérationnelles. Elle peut toutefois être utilisée par les écoles pour décrire les objectifs d'apprentissage. Les profils professionnels sont classés au niveau 6 du CNC-FPr. Les niveaux 1 à 4 ont été formulés sur la base du CNC. Le niveau 3 correspond au niveau 6 du CNC.

Les certificats de module peuvent-ils déjà faire partie des examens oraux ou écrits de la procédure de qualification finale pendant la formation?
En principe, cela doit être réglementé selon le règlement d'études des prestataires de formation. – Il faut clairement faire la distinction entre la procédure de qualification pour la promotion et la procédure de qualification finale. Les exigences minimales pour le processus de qualification finale sont définies dans les PEC. Les prestataires de formation établissent dans le règlement d'études quels éléments sont pertinents pour les promotions respectives et quels éléments sont pris en

compte dans la procédure de qualification finale. Il est tout à fait possible que les qualifications acquises pendant les études soient reconnues comme expérience dans la procédure de qualification finale ou qu'elles fassent partie intégrante de la procédure de qualification finale.

Le diplôme ES peut-il devenir un Bachelor profesional? Est-ce réaliste?
Les discussions à ce sujet sont en cours dans le cadre du positionnement de la formation professionnelle supérieure ainsi qu'au niveau politique (motions). Aucune estimation ne peut être faite pour le moment.

Quel est le contenu d'un concept didactique?
Les PEC indiquent ce qui suit:

- la méthodologie de l'enseignement/apprentissage du prestataire de formation;
- la collaboration et la coordination avec la pratique;
- la procédure didactique de la formation;
- le justificatif des tâches de transfert dans le plan d'étude école;
- la prise en compte de la pratique dans le processus de qualification;
- le justificatif de l'infrastructure technique requise

De plus, les critères du rapport de reconnaissance des experts en reconnaissance et les critères correspondants, comme le critère F, s'appliquent:
Le prestataire de formation s'assure dans son programme (plan d'étude) que les objectifs de formation fixés dans l'OCM ES sont atteints et que les compétences opérationnelles définies dans le plan d'études cadre sont acquises.